

ETOILE DEVELOPPEMENT DURABLE

SYNTHESE DE
GESTION

31/07/2021

ACTION ■

Article 9 ■ Label ISR

Données clés (source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **22,44 (EUR)**
 Date de VL et d'actif géré : **30/07/2021**
 Code ISIN : **FR0010502088**
 Actif géré : **59,66 (millions EUR)**
 Devise de référence du compartiment : **EUR**
 Devise de référence de la classe : **EUR**
 Indice de référence : **Aucun**
 Notation Morningstar "Overall" © : **1 étoile**
 Catégorie Morningstar © : **SECTOR EQUITY ECOLOGY**
 Nombre de fonds de la catégorie : **310**
 Date de notation : **30/06/2021**

Objectif d'investissement

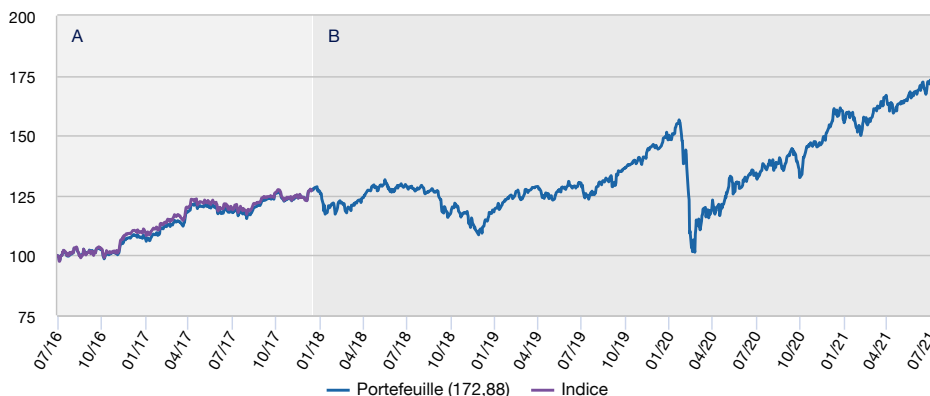
Participer à la transition énergétique en investissant dans des actions de sociétés européennes répondant aux enjeux environnementaux par le développement des technologies « vertes ».
 L'objectif du fonds, à travers son investissement dans son fonds maître Amundi Valeurs Durables, est de participer à l'évolution des marchés actions européens en sélectionnant des valeurs dont l'activité est liée au développement durable et principalement à l'Environnement. L'univers d'investissement est composé des actions de petites, moyennes ou grandes sociétés européennes.
 La sélection des valeurs est basée sur une analyse de critères financiers et extra-financiers ESG (Environnement, Social, Gouvernance d'entreprises).

Caractéristiques principales

Forme Juridique : **Fonds Commun de Placement (FCP)**
 Date de création du compartiment/OPC : **05/09/2001**
 Date de création de la classe : **05/09/2001**
 Enveloppe fiscale : **Eligible au PEA**
 Eligible PEA : **Oui**
 Affectation des sommes distribuables : **Capitalisation**
 Souscription minimum: 1ère / suivantes :
1 dix-millième part(s)/action(s) / 1 dix-millième part(s)/action(s)
 Frais d'entrée (maximum) : **2,00%**
 Frais courants : **1,93% (prélevés 30/06/2020)**
 Frais de sortie (maximum) : **0,00%**
 Durée minimum d'investissement recommandée : **5 ans**
 Commission de surperformance : **Non**

Performances

Evolution de la performance (base 100) *



A : Durant cette période, le FCP dispose d'une gestion autonome. Son indice de référence est l'Euro Stoxx.
 B : Le 15 janvier 2018, le FCP, devenu nourricier, a adopté la stratégie d'investissement actuellement mise en oeuvre.

Performances glissantes *

Depuis le	Depuis le 31/12/2020	1 mois 30/06/2021	3 mois 30/04/2021	1 an 31/07/2020	3 ans 31/07/2018	5 ans 29/07/2016
Portefeuille	12,59%	3,41%	6,10%	31,23%	34,53%	72,88%

Performances calendaires (1) *

	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011
Portefeuille	6,01%	30,37%	-9,88%	14,61%	0,00%	10,36%	-1,09%	18,65%	18,85%	-17,02%
Indice	-	-	-	12,55%	4,15%	10,33%	4,14%	23,74%	19,34%	-17,94%
Ecart	-	-	-	2,06%	-4,15%	0,03%	-5,24%	-5,10%	-0,48%	0,92%

* Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

Les informations présentées sur les pages suivantes sont celles du fonds maître.

Profil de risque et de rendement (SRRI)



▲ A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible
 ▼ A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

Le SRRI correspond au profil de risque et de rendement présent dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI). La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Il n'est pas garanti et pourra évoluer dans le temps.

Indicateurs

Nombre de lignes en portefeuille 76

Principaux émetteurs en portefeuille (% d'actifs)

	Portefeuille
DASSAULT SYSTEMES SA	3,89%
EUROFINS SCIENTIFIC SE	3,65%
SVENSKA CELLULOSA AB	3,52%
NOVOZYMES A/S	3,44%
SCHINDLER HOLDING AG	3,35%
KONE OYJ	3,33%
AKZO NOBEL NV	3,30%
SAP SE	3,28%
UMICORE	3,20%
BUREAU VERITAS SA	3,16%
Total	34,13%

Indicateur(s) glissant(s)

	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité du portefeuille	11,88%	20,75%	17,16%

La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

ACTION ■

Commentaire de gestion

Globalement, les indices actions ont continué de prendre de la hauteur en juillet. Cependant la décélération enregistrée en juin, s'est confirmée. L'accélération des infections « Delta » a fait craindre une quatrième vague et ses effets disruptifs sur la normalisation à l'œuvre un peu partout. Des deux côtés de l'Atlantique, c'est le rebond des taux longs américains sur leurs plus bas sur les dix derniers jours du mois qui a sonné le signal du redémarrage. Ce dernier a ensuite été nourri par des publications trimestrielles ultra-majoritairement au-dessus des attentes. En Europe, la surperformance de la thématique « croissance » s'est poursuivie pour retrouver des niveaux proches des plus hauts relatifs d'octobre 2020. Les pétrolières se sont distinguées à la baisse. En termes géographiques, on peut déceler un facteur COVID, les marchés scandinaves surperformant notablement. Le Royaume-Uni et les très touristiques marchés espagnols et portugais ayant plus de mal.

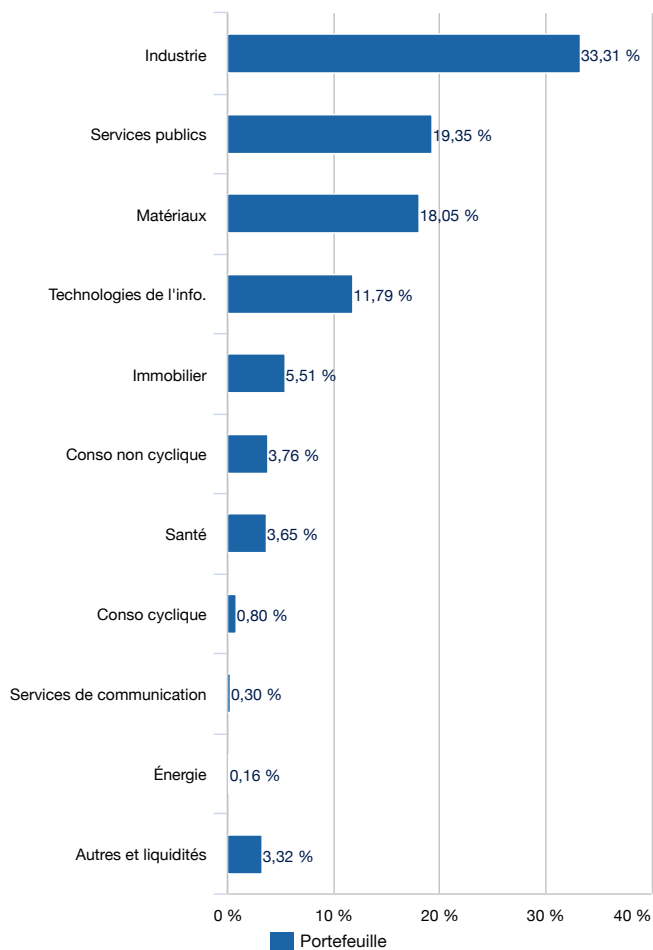
Dans ce contexte le fonds a enregistré une performance de +3.41%.

Parmi les meilleurs contributeurs à la performance nous retrouvons Dassault Systèmes dans le thème de l'Efficienne énergétique, SCA dans le thème de l'Agriculture durable et Severn Trent dans la Gestion de l'eau et des déchets.

A l'inverse, les performances de Siemens Gamesa et Alstom ont pesé sur la performance du fonds.

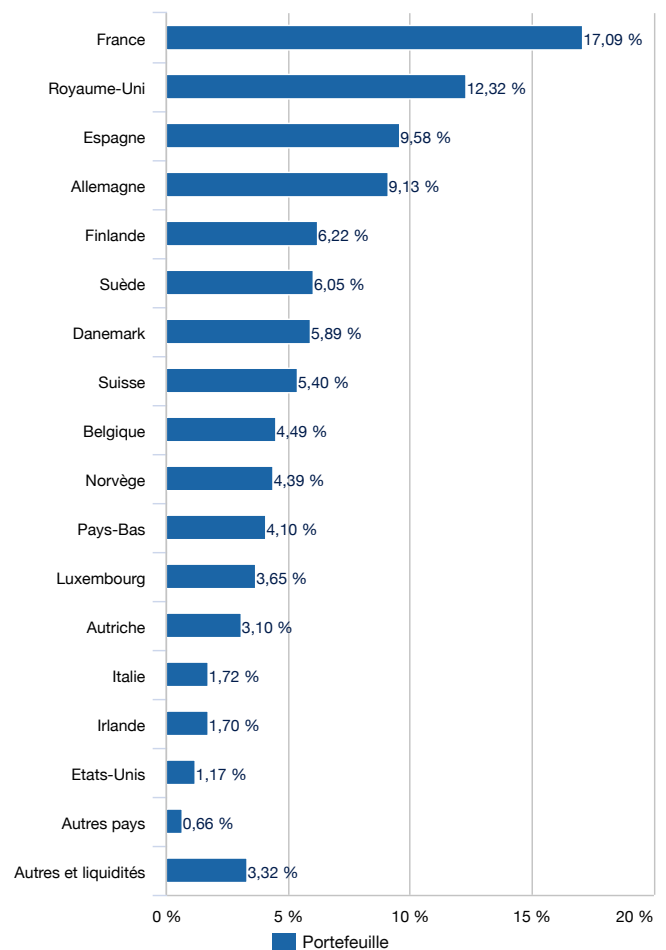
Composition du portefeuille

Répartition sectorielle *



* Hors prise en compte des produits dérivés.

Répartition géographique *



* Hors prise en compte des produits dérivés.

Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique, disponible sur le site de l'AMF ou sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée sous la mention SYNTHÈSE DE GESTION en tête du document sauf mention contraire.

©2020 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter leur site www.morningstar.com.

ACTION ■

Lexique ESG

Investissement Socialement Responsable (ISR)

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

- « E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).
- « S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).
- « G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

ISR selon Amundi

Echelle de notation de A (meilleure note) à G (moins bonne note)



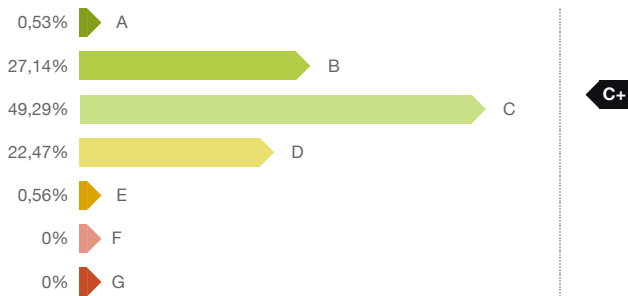
Un portefeuille ISR suit les règles suivantes :

- 1-Exclusion des notes E,F et G¹
- 2-Notation globale du portefeuille supérieure ou égale à C
- 3-Notation globale du portefeuille supérieure à la notation de l'indice de référence/univers d'investissement
- 4-Notation ESG de 90% minimum du portefeuille²

Note ESG moyenne (source : Amundi)

Notation environnementale, sociale et de gouvernance

Du portefeuille²



Evaluation par critère ESG

Environnement	C+
Social	C+
Gouvernance	C
Note Globale	C+

Couverture de l'analyse ESG²

Nombre d'émetteurs	76
% du portefeuille noté ESG ²	100%

Label ISR



¹ En cas de la dégradation de la notation d'un émetteur en E, F ou G, le gérant dispose d'un délai de 3 mois pour vendre le titre. Une tolérance est autorisée pour les fonds buy and hold.

² Titres notables sur les critères ESG, hors liquidités.

³ L'univers d'investissement est défini par l'indicateur de référence du fonds. Si le fonds n'a pas d'indicateur, il se caractérise par la nature des titres, la zone géographique ainsi que les thèmes ou secteurs.

ACTION ■

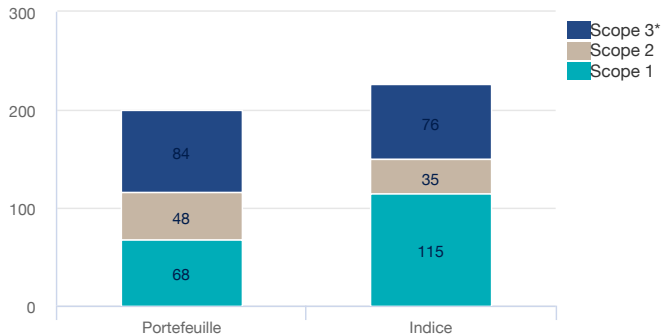
Zoom sur des indicateurs Environnementaux Sociaux et de Gouvernance

En complément de l'évaluation ESG globale du portefeuille et celle des dimensions E, S et G, le gérant utilise des indicateurs d'impact afin d'évaluer la qualité ESG du fonds sur les plans environnementaux, sociaux, de bonne gouvernance, et du respect des droits humains. A cette fin, quatre critères de performance ont été retenus et le fonds a pour objectif d'avoir un portefeuille affichant une meilleure performance que l'univers d'investissement de référence pour au moins deux de ces critères*.

Environnement¹

Emissions carbone par million d'euros de chiffre d'affaires

Total en tCO₂ / M€ (portefeuille/indice) : 200 / 226

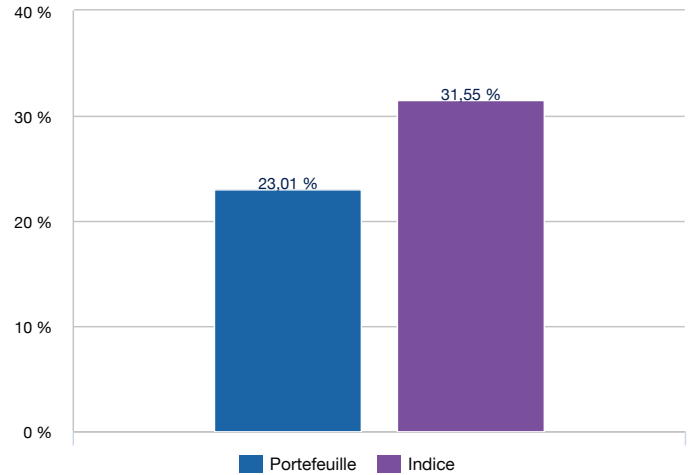


Cet indicateur mesure la moyenne des émissions en tonnes de CO₂ équivalent par unité de revenu des entreprises (en million d'euros de chiffre d'affaires).

* fournisseurs de premier rang uniquement

Social²

Mixité des Managers



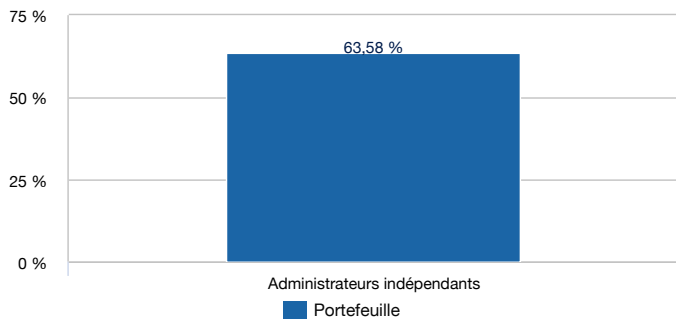
Pourcentage moyen de femmes ayant un poste de manager.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 99,06% 98,34%

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 74,83% 77,25%

Gouvernance⁴

Indépendance du Conseil d'Administration

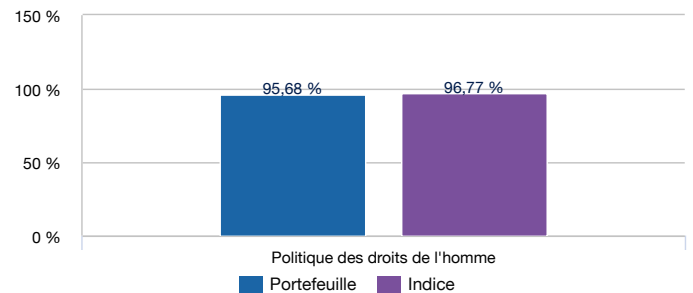


Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les conseils d'administration

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 90,01% 88,29%

Respect des droits Humains

Travail décent et liberté d'association



Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 90,01% 88,29%

ACTION ■
Sources et définitions

1. Indicateur Environnement / indicateur climat. Intensité en émissions carbone (en tCO₂ par million d'euros de chiffre d'affaire). Ces données sont fournies par Trucost. Elles correspondent aux émissions annuelles des entreprises et sont exprimées en tonnes équivalent CO₂, i.e. elles regroupent les six gaz à effet de serre définis dans le protocole de Kyoto dont les émissions sont converties en potentiel de réchauffement global (PRG) en équivalent CO₂.

Définition des scopes :

- Scope 1 : Ensemble des émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise.
- Scope 2 : L'ensemble des émissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.
- Scope 3 : L'ensemble de toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, dans ce reporting nous faisons le choix de n'utiliser qu'une partie du scope 3 : les émissions amont liées aux fournisseurs de premier rang. Les fournisseurs de premier rang sont ceux avec lesquels l'entreprise a une relation privilégiée et sur lesquels elle peut directement influencer.

2. Mixité des managers. Pourcentage moyen de femmes managers. Cet indicateur permet de prendre en compte de façon plus globale la promotion des femmes dans l'entreprise qu'en se limitant au pourcentage moyen de femmes au Conseil d'Administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

3. Indicateur Respect des Droits Humains. Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales. Fournisseur de données : Refinitiv.

4. Indépendance du Conseil d'Administration. Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les Conseils d'Administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Pour ces 4 Indicateurs, le total du portefeuille/de l'univers d'investissement est égal à la moyenne des indicateurs des entreprises pondérée par le poids des entreprises dans le portefeuille/l'univers d'investissement.

*Conformément aux règles du Label ISR, il est toutefois possible que de manière ponctuelle cet objectif ne soit pas atteint.